

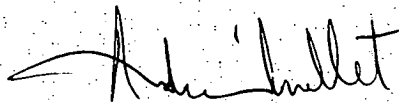
AVANT-PROPOS

Je suis heureux de présenter le premier Plan de gestion de l'environnement du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Le plan témoigne de notre engagement, en tant que ministère fédéral, de protéger l'environnement dans l'exercice de notre travail de tous les jours.

C'est un moment exaltant pour nous tous. Nous devons impérativement mettre en route des mesures propres à asseoir sur des fondements durables notre interaction avec l'environnement au Canada et à l'étranger. Nous devons également trouver des façons de réduire les coûts et de demeurer concurrentiels à l'échelle internationale. Une saine gestion de l'environnement n'est pas incompatible avec la nouvelle économie; de fait, prendre soin de l'environnement peut se solder par d'importants avantages économiques.

Sur le plan international, le Canada s'est fait le champion de la défense de l'environnement. Nous devons faire en sorte que nos actions, chez nous comme à l'étranger, soient à la hauteur de nos promesses.

Vous êtes d'ores et déjà nombreux à accomplir votre travail en prenant en compte des considérations d'ordre environnemental. Je ne puis qu'applaudir à vos efforts et à votre enthousiasme, et je me félicite de l'engagement du Comité de gestion de l'environnement à l'égard de la gérance de l'environnement.



L'honorable André Ouellet, c.p., député

ministre des Affaires étrangères